



Réunion du Bureau du S.D.E. du 18 janvier 2018

Compte-rendu et relevé des décisions prises

L'an deux mille dix huit, le Bureau s'est réuni le jeudi 18 janvier, à 17 h 00, dans les locaux du Syndicat Départemental d'Énergie, sous la présidence de M. Daniel Frossard, Président.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. Frossard (Président) ;
Mmes Boirie, Carrère, Solles et Vergez ;
MM. Barral, Boubee, Dabezies, Dutour, Guilhas, Laffaille, Laffont, Lussan, Piron et Pelieu

Excusés : Mmes Bourdeu, Curbet, Durrieu, Mendès et Solles
MM. Armary, Cazabat, Fourcade et Mur

Pour Enedis : Messieurs Berardo et Liagre

Pour les services du SDE : M. Rouch (Directeur), Serge Cieutat, Hervé Couget, Jean-Luc Lavigne, Marie-Niëlle Mainguy et Jean-Jacques Warmoeskerken

Ordre du jour

- **1^{ère} programmation travaux 2018**
- **Mise en place de la tarification d'accès aux bornes de recharge de véhicules électriques**
- **Questions diverses**

Monsieur Frossard, Président, ouvre la séance en présentant ses vœux aux membres du bureau présents et souhaite la bienvenue à Monsieur Barral, nouveau membre.

Il détaille l'ordre du jour en informant le bureau qu'une première programmation de travaux aura lieu durant cette réunion puis une deuxième en mars prochain.

Il laisse ensuite la parole au directeur qui explique les raisons de la 2^{ème} programmation du mois de mars. Les attributions du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACE) sont communiquées au SDE à ce moment là. Cependant, le montant des enveloppes attribuées étant à peu près régulier, on peut déjà commencer à arrêter une partie des programmes (80 % environ).

Monsieur Rouch rappelle les montants des programmes des années précédentes puis détaille les programmes prévus en 2018.

Le premier programme présenté, Fil Nu Faible Section (FNFS), financé à 100 % par le SDE, porte en principe sur de faibles longueurs. Bruno Rouch propose au Bureau de programmer 203 000 € et rajoute que cette proposition a été faite par le SDE, avec une répartition sur les 3 lots, sans demande des communes. Afin de définir plus précisément la nature des travaux, le SDE et Enedis iront sur le terrain.

Le bureau valide cette proposition.

En ce qui concerne le programme Sécurisation, 500 000 € ont été programmés en attendant les crédits du FACE. La demande de Capvern est évoquée car une réunion est à organiser avec la Régie. Monsieur Pelieu demande si cette commune est toujours en régie. Le directeur répond par l'affirmative en précisant qu'il s'agit d'un sujet qui pourrait évoluer. Les discussions sont à poursuivre pour connaître les souhaits de la communes vis-à-vis de la régie. De plus, certains secteurs de Capvern sont alimentés par Enedis.

Les membres du bureau donnent leur accord sur ce programme.

Pour le programme Renforcement et Extension, après présentation par le directeur, le bureau valide les propositions.

Bruno Rouch précise qu'il y a moins de chutes de tension et moins d'urbanisation nouvelle, donc le SDE n'a pas trop de difficulté à satisfaire les demandes.

Le programme suivant concerne les enfouissements « Article 8 ». Les demandes présentées représentent ce qui devrait être raisonnablement envisagé pour 2018, après échanges avec les communes. Le directeur rajoute qu'il est parfois difficile de consommer les crédits dans les délais prévus. C'est pour cela qu'il est proposé de programmer davantage de travaux.

Les dossiers de Bagnères de Bigorre, Lourdes et Pouzac sont cités. Jusqu'à présent, Bagnères a très peu travaillé avec le Syndicat. En ce qui concerne le secteur de la Mongie, Jean-Jacques Warmoeskerken intervient pour dire que le SDE s'implique de plus en plus, en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi. L'étude sur la commune de Pouzac est en cours. Quant à Lourdes, l'étude est programmée depuis 2 ans mais de nombreux problèmes d'autorisations freinent l'avancée du chantier.

Jean-Claude Piron quitte la séance à 18 h 00.

Maryse Carrère interpelle Monsieur Warmoeskerken sur le dossier de Lau-Balagnas. Il l'informe qu'une convention est manquante, ce qui boque l'avancée du chantier.

Monsieur Rouch reprend la parole pour expliquer que pour la commune de Tarbes, un dispositif va être mis en place pour l'obtention des conventions, qui se traduira par la mise à disposition de deux agents. Les travaux sont assez urgents du fait de l'aménagement des trottoirs, etc...

Philippe Berardo, directeur départemental d'Enedis, trouve intéressant que les études engagées en avance permettent de faire avancer les travaux l'année suivante.

Le dernier programme à l'ordre du jour concerne le programme Enfouissement. Plusieurs points sont abordés :

Monsieur Pelieu parle une nouvelle fois de l'incohérence d'ouvrir une première fois les tranchées et ouvrir à nouveau plus tard. Il évoque également le dossier de la fibre Orange. Il souhaite que les chantiers soient, dans la mesure du possible, coordonnés avec le projet de déploiement départemental.

Monsieur Rouch évoque aussi le cas des communes en lien avec l'ADAC (dossiers de réaménagement de bourgs). Il souligne également que ce programme tient compte d'une répartition géographique égalitaire.

En conclusion, Maryse Carrère souhaiterait que les demandes des communes fassent l'objet d'un suivi pluri-annuel.

Jean Guilhas et Maryse Carrère quittent la séance à 18 h 30.

Pour tous ces programmes, le Président demande aux membres du bureau leur accord. Sans opposition, une délibération sera donc prise en ce sens.

N°	Objet de la délibération												
DL 02-01-2018	<p data-bbox="512 1480 1299 1507">Décisions du Bureau relatives à l'arrêt partiel des programmes 2018</p> <p data-bbox="416 1536 1394 1615">Les besoins des communes exprimés pour 2018 ont été recensés et les membres du Bureau ont réparti les montants TTC suivants (<i>détail des communes retenues dans les tableaux joints</i>) :</p> <table data-bbox="416 1619 1394 1787"><tbody><tr><td data-bbox="416 1619 1123 1646">FACE Sécurisation Fils Nus Faible Section (SDE : 100 %)</td><td data-bbox="1123 1619 1394 1646">203 000 €</td></tr><tr><td data-bbox="416 1646 1123 1673">FACE Sécurisation (SDE : 90 % du HT)</td><td data-bbox="1123 1646 1394 1673">492 000 €</td></tr><tr><td data-bbox="416 1673 1123 1700">FACE Renforcement (SDE : 90 % du HT)</td><td data-bbox="1123 1673 1394 1700">1 296 000 €</td></tr><tr><td data-bbox="416 1700 1123 1727">FACE et SDE Enfouissement (SDE : 65 % du HT)</td><td data-bbox="1123 1700 1394 1727">669 000 €</td></tr><tr><td data-bbox="416 1727 1123 1753">SDE Complémentaire (SDE : 40 % du HT).....</td><td data-bbox="1123 1727 1394 1753">738 000 €</td></tr><tr><td data-bbox="416 1753 1123 1780">Article 8 et SDE Complémentaire Art. 8 (50 % du HT)</td><td data-bbox="1123 1753 1394 1780">1 560 000 €</td></tr></tbody></table> <p data-bbox="416 1809 1394 1942">En ce qui concerne les opérations d'investissement en éclairage public, les demandes relèvent de plusieurs programmes : rénovation (ex : TEPCV), extension, études, éclairage des terrains de sports, mise en valeur. Toutes ces opérations seront engagées en études pour être programmées en cours d'année selon les financements prévus au règlement financier du SDE65.</p>	FACE Sécurisation Fils Nus Faible Section (SDE : 100 %)	203 000 €	FACE Sécurisation (SDE : 90 % du HT)	492 000 €	FACE Renforcement (SDE : 90 % du HT)	1 296 000 €	FACE et SDE Enfouissement (SDE : 65 % du HT)	669 000 €	SDE Complémentaire (SDE : 40 % du HT).....	738 000 €	Article 8 et SDE Complémentaire Art. 8 (50 % du HT)	1 560 000 €
FACE Sécurisation Fils Nus Faible Section (SDE : 100 %)	203 000 €												
FACE Sécurisation (SDE : 90 % du HT)	492 000 €												
FACE Renforcement (SDE : 90 % du HT)	1 296 000 €												
FACE et SDE Enfouissement (SDE : 65 % du HT)	669 000 €												
SDE Complémentaire (SDE : 40 % du HT).....	738 000 €												
Article 8 et SDE Complémentaire Art. 8 (50 % du HT)	1 560 000 €												

Pour l'éclairage public, Monsieur Laffont demande s'il y a une incitation des communes qui font partie de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé. Monsieur Rouch répond de façon affirmative et signale qu'un suivi spécifique est fait lors des Comités de Pilotage.

Il signale aux membres du Bureau le reportage diffusé lors du journal d'Antenne 2 le soir même sur la RICE et tourné dans la commune de Campan.

Les bornes électriques sont le dernier dossier à l'ordre du jour.

Jean-Luc Lavigne fait un point sur ce dossier. Bernard Lussan demande si le SDE a connaissance du nombre de véhicules électriques. Sur la base du nombre de badges délivrés, Il y en a au moins 188 dans le département.

Question diverse 1

Suite aux changements intervenus dans la composition du Bureau, les indemnités des élus doivent être mises à jour. Les membres du Bureau approuvent et une délibération sera prise en ce sens.

N°	Objet de la délibération																										
DL 01-01-2018	<p align="center">Mise à jour des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents</p> <p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution du Bureau du SDE décidée lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2017 ; - que le Syndicat Départemental d'Energie est situé dans la tranche suivante de population : de 50 à 80 000 habitants ; - que le taux maximum de l'indemnité par rapport au montant du traitement brut terminal de la Fonction Publique est pour cette tranche de population de 29.53 % pour le président et de 11.81 % pour le vice-président ; <p>Après en avoir délibéré, le Bureau</p> <p>Décide que :</p> <p>1) A compter du 1^{er} janvier 2018, les taux et montants des indemnités de fonction du président et des vice-présidents sont ainsi fixés :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td></td> <td align="right">Montant brut mensuel</td> </tr> <tr> <td>Président : Mr Daniel FROSSARD</td> <td align="right">25,59% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Vice-présidents :</td> </tr> <tr> <td>- Michel PELIEU, 1^{er} Vice-président, Référént « économie numérique »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Claudine BOIRIE, 2^{ème} Vice-présidente,Présidente de la commission « organisation des moyens et communication » ;</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Et par ordre alphabétique :</td> </tr> <tr> <td>- Yannick BOUBEE, Référént « environnement »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Ginette CURBET, Référénte « entretien de l'EP»</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Josette DURRIEU, Référénte « évolutions réglementaires »</td> <td align="right">----</td> </tr> <tr> <td>- André FOURCADE, Président de la commission réseaux »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Jean GUILHAS, Référént « concession électrique »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Bernard LUSSAN, Référént « filière bois-énergie »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> <tr> <td>- Jean-Claude PIRON, Président de la commission « transition énergétique »</td> <td align="right">11,45% de l'indice terminal de la FPT</td> </tr> </table> <p>2) Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.</p> <p>3) Les autres membres du Bureau, référents thématiques peuvent se faire rembourser des frais occasionnés par l'exercice de leurs fonctions. Le versement d'une indemnité forfaitaire de 100 euros se fera mensuellement, sur présentation d'un ordre de mission.</p>		Montant brut mensuel	Président : Mr Daniel FROSSARD	25,59% de l'indice terminal de la FPT	Vice-présidents :		- Michel PELIEU , 1 ^{er} Vice-président, Référént « économie numérique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Claudine BOIRIE , 2 ^{ème} Vice-présidente,Présidente de la commission « organisation des moyens et communication » ;	11,45% de l'indice terminal de la FPT	Et par ordre alphabétique :		- Yannick BOUBEE , Référént « environnement »	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Ginette CURBET , Référénte « entretien de l'EP»	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Josette DURRIEU , Référénte « évolutions réglementaires »	----	- André FOURCADE , Président de la commission réseaux »	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Jean GUILHAS , Référént « concession électrique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Bernard LUSSAN , Référént « filière bois-énergie »	11,45% de l'indice terminal de la FPT	- Jean-Claude PIRON , Président de la commission « transition énergétique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT
	Montant brut mensuel																										
Président : Mr Daniel FROSSARD	25,59% de l'indice terminal de la FPT																										
Vice-présidents :																											
- Michel PELIEU , 1 ^{er} Vice-président, Référént « économie numérique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Claudine BOIRIE , 2 ^{ème} Vice-présidente,Présidente de la commission « organisation des moyens et communication » ;	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
Et par ordre alphabétique :																											
- Yannick BOUBEE , Référént « environnement »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Ginette CURBET , Référénte « entretien de l'EP»	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Josette DURRIEU , Référénte « évolutions réglementaires »	----																										
- André FOURCADE , Président de la commission réseaux »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Jean GUILHAS , Référént « concession électrique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Bernard LUSSAN , Référént « filière bois-énergie »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										
- Jean-Claude PIRON , Président de la commission « transition énergétique »	11,45% de l'indice terminal de la FPT																										

Question diverse 2

Après présentation du calendrier, le bureau est d'accord pour que les réunions se tiennent le jeudi.

La séance est levée à 19 h 00.

PJ au présent compte-rendu :

Diaporama

DL 01 01 2018 Mise à jour des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

DL 02 01 2018 Décisions du Bureau relatives à l'arrêt partiel des programmes 2018

Les membres du Bureau

**Le Président
Daniel FROSSARD**